



DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATION

BUDGET SOUMIS A LA M57

Budget principal de la Ville de Pechbonnieu

ARTICLES BUDGÉTAIRES	TYPES DE BIENS	DURÉES D'AMORTISSEMENT
Biens de faible valeur inférieurs à 500 € (seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an).		1 an
Immobilisations incorporelles		
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme.	10 ans
2031	Frais d'études non suivi de réalisation.	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement.	5 ans
2033	Frais d'insertion non suivi de réalisation.	5 ans
204x.... avec terminaison en 1	Subventions d'équipement versées pour le financement de biens mobiliers, du matériel ou des études.	5 ans
204x.... avec terminaison en 2	Subventions d'équipement versées pour le financement de biens immobiliers ou des installations.	15 ans
204x.... avec terminaison en 3	Subventions d'équipement versées pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national.	30 ans
2046	Attributions de compensation d'investissement.	15 ans
205x	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires.	2 ans
208x	Autres immobilisations incorporelles.	5 ans
Immobilisations corporelles propriétés de la collectivité		
2121	Plantation d'arbres et d'arbustes	10 ans
2156x	Matériels et outillages d'incendie et de défense civile.	10 ans
215731	Matériel et outillage de voirie : matériel roulant.	15 ans
245738	Matériel et outillage de voirie : autres matériels et outillages de voirie.	20 ans
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	10 ans
2181	Installations générales, agencement et aménagements divers.	5 ans
21828	Matériel de transport : VL.	10 ans
	Matériel de transport : PL et véhicules industriels.	15 ans
2183x	Matériel informatique y compris scolaire.	5 ans
2184x	Matériel de bureau et mobilier y compris scolaire.	12 ans
2185	Matériel de téléphonie.	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles : matériels classiques.	7 ans
	Autres immobilisations corporelles : Installations et matériel de chauffage.	15 ans
	Autres immobilisations corporelles : appareils de lavage.	20 ans
	Autres immobilisations corporelles : équipement de garages et ateliers.	10 ans
	Autres immobilisations corporelles : équipement des cuisines.	10 ans
	Autres immobilisations corporelles : équipements sportifs.	10 ans

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 031-213104102-20221210-D202245-DE

	Autres immobilisations corporelles : livres et médias.	1 an
Biens immeubles productifs de revenus		
2132	Constructions – Immeubles de rapport.	30 ans
2142	Constructions sur sol d'autrui – Immeubles de rapport.	Sur durée du bail à construction
Biens reçus au titre d'une affectation - comptes 22		
<i>Les immobilisations corporelles reçues au titre d'une affectation sont amorties selon les règles et conditions appliquées aux biens détenus en propre.</i>		